

## Concours de l'AMROC 2022.

Une fois encore, l'une des œuvres exposées au musée Marie Petiet de Limoux s'est avérée pour moi une source d'inspiration pour traiter le thème proposé « Contraintes et Libertés ». Ce tableau d'Etienne Dujardin-Beaumetz, intitulé « Le général Lapasset brûle ses drapeaux, le 26 octobre 1870 » évoque à la fois un épisode particulièrement douloureux de la guerre franco-prussienne de 1870, la capitulation de Metz, et un fait de résistance héroïque : le refus de livrer les drapeaux français aux ennemis prussiens. On ne peut qu'admirer le courage de ce militaire dont le seul commentaire fut « La brigade mixte ne rend ses drapeaux à personne et ne se repose sur personne de la triste mission de les brûler. Elle l'a fait elle-même ce matin et j'ai entre les mains le procès-verbal de cette lugubre opération. »

Le ciel d'automne lorrain, ennuagé et argenté, où apparaissent cependant quelques touches de couleur laissant deviner le bleu du ciel derrière la masse nuageuse sert de toile de fond. Il s'assombrit sur la droite où l'on devine des ouvrages militaires, de la fumée grise, où on aperçoit des soldats en train d'accomplir diverses tâches : la guerre est bien présente à l'est. Dans la vallée, la ville de Metz, dont on distingue la cathédrale, est presque irréelle, voire fantomatique. On aperçoit le vert tendre de la campagne qui l'entoure et le bleu des fleuves Moselle et Seille. Le paysage paisible semble idyllique (en dépit de longues semaines de siège), et ne laisse rien voir de l'horreur de la guerre. Le peintre a peut-être voulu évoquer de façon allégorique et poétique, une sorte de paradis perdu, en opposition à la scène qui se déroule au premier plan où on retrouve la même sobriété tragique que dans les paroles prononcées. Rêve et dure réalité cohabitent.

Au premier plan, le paysage qui sert d'écrin à cette scène tragique en accentue sa tristesse. Nous sommes sur un promontoire, une colline, La troupe est assemblée. A droite, les baïonnettes au bout des fusils que portent certains soldats semblent faire écho aux arbres dénudés de cette fin octobre situés sur la gauche. Pas un oiseau, la nature semble morte. En observant les détails de ce tableau, on imagine le silence funèbre, pesant, des soldats et des civils, les crépitements des flammes. On ressent la douleur du général, de ses hommes et de l'ensemble de l'assistance. Certains, tel l'homme à droite, baissent la tête, signe de leur accablement. Leur attitude quasi religieuse symbolise également le respect vis-à-vis du drapeau. Quelle que soit la conséquence d'un tel acte, l'honneur sera sauf. La couleur des uniformes, en particulier le rouge garance des pantalons et des shakos, n'apporte aucune gaieté à la scène. A la gauche du tableau, les civils sont vêtus d'habits noirs, comme un signe de deuil, la tête découverte. Les militaires, sans distinction de grade, semblent communier dans le même sacrifice. Le brasier qui consume le drapeau est l'élément central de la scène : ce n'est pas un feu de joie, mais la flamme, tout en brûlant, demeure brillante. Le phénix renaît toujours de ses cendres : la défaite malgré la bravoure des combattants, n'entache en rien l'honneur de la mère patrie. La France survivra et se relèvera. Tel pourrait être, selon moi, la symbolique exprimée par le peintre. « Vae victis » (« Malheur aux vaincus ») avait dit Brennus aux romains après la prise de leur ville. C'est la dure loi de la guerre, mais l'homme peut se sublimer, et faire fi des contraintes en imposant son code d'honneur, en choisissant comment se rendre à l'ennemi. Le général Lapasset prouve qu'il est un homme libre en agissant ainsi, et il en est de même pour ses soldats dont le choix est de le suivre. Ces hommes refusent de se soumettre à la contrainte et à l'humiliation que l'ennemi voudrait leur faire subir. Certes les drapeaux brûlent, mais paradoxalement c'est un feu libérateur et purificateur, et non simplement un moyen de détruire. Libérateur et purificateur car il évite de passer sous les Fourches Caudines de l'ennemi, et laisse présager le formidable élan patriotique dont

feront preuve les générations suivantes qui, au prix de sacrifices héroïques, récupéreront l'Alsace et la Lorraine.

Les lois de la guerre sont une réalité inhérente à l'humanité, elles sont sources de contraintes impitoyables, mais la liberté de conscience les transcende, la liberté de dire non malgré le danger : depuis que l'humanité existe, les exemples de l'expression de la victoire de la liberté sur la contrainte sont légions, rendant les actes qualifiés d'héroïques plus accessibles à notre compréhension. Nous en avons maints exemples, y compris dans l'actualité.

Ce tableau est d'autant plus intéressant qu'il a été peint par Etienne Dujardin Beaumetz (1852-1913), qui fut l'époux de Marie Petiet, et un témoin direct de ce conflit désastreux pour la France, puisqu'il y participa en tant qu' engagé volontaire. Il s'est d'ailleurs représenté à gauche parmi les soldats afin d'affirmer son soutien symbolique.

L'ensemble de son œuvre, très pédagogique, illustre bien les valeurs de son époque dont l'esprit patriotique vibrant.

Ce tableau peut paraître désuet, peu « compatible » avec notre société contemporaine, voire « scolaire » pour certains, mais il me touche et me plaît pour évoquer le thème « contrainte(s) et liberté(s) ». A mon humble avis, le peintre a réussi sa mission, un véritable témoignage.

Des années plus tard, les reporters de guerre et les medias continueront à œuvrer pour informer ceux qui ne sont pas au front. Etienne Dujardin Beaumetz est en quelque sorte l'un de leurs précurseurs. La forme a évolué mais le fond reste le même.

Mireille Sendras (Association des Amis du Musée et du Vieux Frontignan).

